



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commémorations

Question écrite n° 11718

Texte de la question

M. Jean-Noël Carpentier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les commémorations et les cérémonies officielles organisées, tant à l'échelon local qu'à celui du pays, pour conserver la conscience nationale des événements de l'histoire collective. Ces manifestations participent de la continuité mémorielle de la Nation et doivent servir de moments pédagogiques forts pour les générations les plus jeunes. Il lui demande si des dispositifs précis sont à l'étude afin de permettre aux scolaires d'être pleinement associés à la préparation et au déroulement de ces manifestations, d'autant que la loi impose désormais de faire du 11 novembre une journée de commémoration pour tous les morts pour la France, la nature, les spécificités historiques et sociales tenant de ce fait à considérer chaque événement comme dénué d'un sens précis.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Noël Carpentier](#)

Circonscription : Val-d'Oise (3^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11718

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2012](#), page 6909

Question retirée le : 4 décembre 2012 (Retrait à l'initiative de l'auteur)